



Preemption appartement par la mairie

Par Ioria, le 15/12/2008 à 07:57

bonjour je suis actuellement en location (colocataire) avec ma mere agee de 87ans. j'ai achete un appartement je devais signer le 11 decembre et j'apprends que cette achat a ete preemptee par la mairie.je me trouve dans une situation delicate j'ai donne mon preavis de la location ou je me trouve actuellement ,je dois partir dernier delai le 21 janvier 2009.a t'on le droit comme l'on m'a dit de me mettre dehors.merci de me repondre.